

Horaires + tarifs
PRINTEMPS
Inscription 11 mars

Arts martiaux

**CENTRE
D'ACTIVITÉS**
SPORTMAX

NOUVEAU Auto-Défense

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Auto-défense 13 ans et +	Mercredi	20h30 à 21h25	556	6	64,00 \$	9 avril		

Maha Kuk Sool

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Débutant 8 ans et +	Samedi	8h00 à 8h55	106	9	95,75 \$	29 mars	19 avril et 17 mai	
Initiation 5 à 7 ans	Samedi	9h15 à 9h55	111	9	71,75 \$	29 mars	19 avril et 17 mai	

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs
PRINTEMPS
 Inscription 11 mars

Arts martiaux



Aïkibudo-Kobudo

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS
Kobudo	Samedi Mardi	11h00 à 12h55 18h30 à 19h55	À partir du 29 mars	
Aïkibudo	Samedi Mardi	13h00 à 14h25 20h00 à 21h25	À partir du 29 mars	

ACTIVITÉ	CODE	NB SEM	TARIF + TX	NOTES
Accès à 1 séance par semaine	001	11	95,75 \$	Une séance comprend un cours (encadré par un instructeur) ou une pratique libre (les deux ayant lieu simultanément, la salle est divisée en deux). Il est donc possible, par exemple de suivre un cours de kobudo à 18h30 et de continuer à s'entraîner en kobudo, seul ou avec un partenaire, durant le cours d'aïkibudo de 20h, ce qui comptabilise deux séances d'entraînement. Vous pouvez choisir des plages horaires différentes chaque semaine.
Accès à 2 séances par semaine	002	11	191,50 \$	
Accès à 3 séances et + par semaine	003	11	287,00 \$	
Cours à l'unité :	20,00\$ tx. inc. (ou 7,00\$ tx. inc. pour les participants déjà inscrits à un cours et qui désirent participer à un cours supplémentaire) Présentez-vous au bureau d'accueil 15 minutes avant le début du cours auquel vous désirez participer afin d'acquitter les frais. Vous devrez remettre un coupon à l'instructeur du cours.			

AUTRE FRAIS : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'affiliation à l'association ou à la fédération et pour l'uniforme.

STATIONNEMENT
P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs
PRINTEMPS
Inscription 11 mars

Arts martiaux

Taekwon-do

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Adultes et enfants 7 ans et +	Samedi Mercredi Vendredi	10h00 à 10h55 18h30 à 19h55 18h30 à 19h55	À partir du 2 avril		Les parents des participants peuvent également s'inscrire à ce cours
Adultes ceinture noire	Samedi	9h00 à 9h55	5 avril		

ACTIVITÉ	CODE	NB SEM	TARIF + TX	NOTES
Accès à 1 cours par semaine	001	10	91,25 \$	Profitez de la flexibilité de nos horaires pour venir quand vous voulez de 1 à 3 fois par semaine !
Accès à 2 ou 3 cours par semaine	002	10	144,50 \$	

AUTRE FRAIS : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'affiliation à l'association ou à la fédération et pour l'uniforme.

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs
PRINTEMPS
 Inscription 11 mars

Arts martiaux



Karaté

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Parent-enfant + Débutant	Mercredi	18h00 à 18h55	546	11	100,50 \$	2 avril		
Parent-enfant + Débutant	Vendredi	18h15 à 19h10	747	10	91,25 \$	4 avril	6 juin 2025	
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Mercredi	19h00 à 19h55	550	11	113,25 \$	2 avril		Jumelé avec cours Avancés
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Vendredi	19h15 à 20h10	751	10	103,00 \$	4 avril	6 juin 2025	Jumelé avec cours Avancés
Avancés - Ceintures brunes et noires	Mercredi	19h00 à 20h25	550	11	169,50 \$	2 avril		Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure
Avancés - Ceintures brunes et noires	Vendredi	19h15 à 20h40	751	10	154,00 \$	4 avril	6 juin 2025	Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure

RABAIS KARATÉ : Un rabais de 50% est applicable sur le deuxième cours et de 70% sur le troisième cours de karaté, pour un même participant et au cours de la même session.

STATIONNEMENT
P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.